



## Vente d'un terrain quels noms vont apparaître sur l'acte de vente?

Par **pat30190**, le 26/04/2015 à 13:59

Bonjour,

Je suis en train de vendre un terrain appartenant à 4 membres de ma famille (frères sœurs et ma mère et moi-même). Je suis pacsé et je vous demande si le nom de mon conjoint va apparaître sur l'acte de vente. Et si oui y a t il une possibilité qu'il n'apparaisse pas ? Faut il en informer le Notaire? Peut il faire quelque chose?

Et si je me dé-pacse son nom apparaîtra t il quand même?

Je vous remercie de votre réponse.

Par **janus2fr**, le 26/04/2015 à 15:41

Bonjour,

Sur un acte de vente apparaissent les noms des vendeurs et des acheteurs. si votre partenaire de pacs n'est ni l'un, ni l'autre, pourquoi voudriez-vous que son nom apparaisse ?

Par **pat30190**, le 26/04/2015 à 17:52

d'accord, par contre faut il une fiche d'état civil et dans ce cas son nom apparaîtra.